



SIRET émetteur : 90874128300018

## contacts

[eaudubaslanguedoc.touturmoneau.fr](http://eaudubaslanguedoc.touturmoneau.fr)  
accessible depuis votre smartphone

**Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h**

0977 408 465

APPEL NON SURTAXÉ

**urgence 24h/24**

0977 428 465

APPEL NON SURTAXÉ

Eau du Bas Languedoc - service client

TSA 50001

36400 LA CHATRE

[eaudubaslanguedoc.touturmoneau.fr/acceo](mailto:eaudubaslanguedoc.touturmoneau.fr/acceo)

Véolia eau  
Service assainissement  
 0 969 329 328

## message personnel

Nouvelle Réforme Agences de l'Eau applicable au 1er janvier 2025. Pour en savoir plus :  
<https://www.lesagencesdeleau.fr/actualites/tout-comprendre-de-la-reforme-des-redevances> Veuillez consulter votre facture Partie "Organismes Publics"



MM GOMEZ M MARX  
ANCIEN CHEMIN DU GAZ  
4 LES JARDINS VILLE  
34340 MARSEILLAN

## Service de l'eau de votre commune

### Facture de mai 2024 à avril 2025

14 Mai 2025

	m <sup>3</sup>	montant TTC
Votre abonnement		64,31 €
Votre consommation	38 m <sup>3</sup>	70,12 €
Total		134,43 €
Déduction des échéances versées		-150,00 €

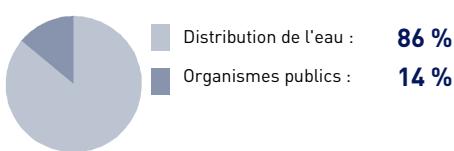
### Solde de votre compte

-15,57 €

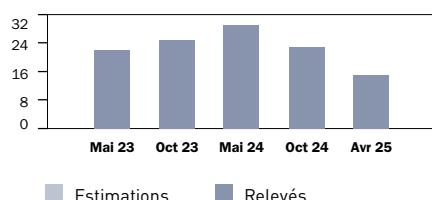
Ce montant vous sera remboursé par virement dans les prochains jours

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement ou retard calculé au taux appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime pour 1000 litres, soit 0,00185 € pour 1 litre.

### Répartition



### Bilan de consommation (m<sup>3</sup>)



\* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

Adresse desservie :  
**MM GOMEZ M MARX**

**ANCIEN CHEMIN DU GAZ**  
4 LES JARDINS VILLE  
34340 MARSEILLAN

Prochain relevé :

**Mai 2026**

Prochaine facture :

**Mai 2026**

### Récapitulatif des factures intermédiaires

Facture du	Consommation facturée en m <sup>3</sup>	Montant TTC
14/05/2025	15,00	60,19
31/10/2024	23,00	74,24
<b>TOTAL TTC</b>		<b>134,43</b>

Les prélèvements sont effectués sur le compte bancaire se terminant par :

Compte bancaire :  
**9852\*\***  
Référence Unique de Mandat : 004224605  
ICS : FR51ZZZ885E09

Conformément aux nouvelles dispositions légales relatives à l'application des normes européennes bancaires, les prélèvements ou virements seront désormais réalisés au format SEPA. Aucune action n'est requise de votre part. Votre Référence Unique de Mandat de prélèvement SEPA est visible sur votre facture ou échéancier le cas échéant. Pour toute demande relative à votre mandat ou prélèvement SEPA, merci de contacter notre service client.

### Échéancier

Date de prélèvement	Montant € TTC
11 Août 2025	14,00
10 Septembre 2025	14,00
10 Octobre 2025	14,00
10 Novembre 2025	14,00
10 Décembre 2025	14,00
12 Janvier 2026	14,00
10 Février 2026	14,00
10 Mars 2026	14,00
10 Avril 2026	14,00
11 Mai 2026	14,00

## pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :  
[eaudubaslanguedoc.toutsurmoneau.fr](http://eaudubaslanguedoc.toutsurmoneau.fr)

N° compteur C14LA415842	Nouvel index Télérelevé le 29/04/2025	899	Ancien index Télérelevé le 16/10/2024	884	Consommation 15 m <sup>3</sup>
N°Facture : 1097728359-1					
<b>Détail de votre facture</b>	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>			<b>49,20</b>		<b>51,90</b>
<b>ABONNEMENT</b>					
Part Déléataire du 01/04/2025 au 30/09/2025	0,50	21,20	10,60	5,5	
Part Syndicat du Bas Languedoc du 01/04/2025 au 30/09/2025	0,50	37,6686	18,83	5,5	
<b>CONSOMMATION</b>					
Part Déléataire				0,0	
T1 de 0 M3 à 120 M3 du 17/10/2024 au 31/12/2024	5,85 m <sup>3</sup>	0,6540	3,83	5,5	
T1 de 0 M3 à 120 M3 du 01/01/2025 au 29/04/2025	9,15 m <sup>3</sup>	0,6612	6,05	5,5	
Part Syndicat du Bas Languedoc				0,0	
T1 de 0 M3 à 120 M3 du 17/10/2024 au 31/12/2024	5,85 m <sup>3</sup>	0,6526	3,82	5,5	
T1 de 0 M3 à 120 M3 du 01/01/2025 au 29/04/2025	9,15 m <sup>3</sup>	0,6636	6,07	5,5	
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>			<b>7,86</b>		<b>8,29</b>
<b>AGENCE RHONE MEDITERRANEE CORSE</b>					
Prélèvement sur la ressource en eau (Ag Eau) du 17/10/2024 au 31/12/2024	5,85 m <sup>3</sup>	0,0840	0,49	5,5	
Prélèvement sur la ressource en eau (Ag Eau) du 01/01/2025 au 29/04/2025	9,15 m <sup>3</sup>	0,0840	0,77	5,5	
Consommation eau potable (Ag Eau) du 17/10/2024 au 31/12/2024	5,85 m <sup>3</sup>	0,43	2,52	5,5	
Consommation eau potable (Ag Eau) du 01/01/2025 au 29/04/2025	9,15 m <sup>3</sup>	0,43	3,93	5,5	
Performance des réseaux d'eau potable (Ag Eau) du 17/10/2024 au 31/12/2024	5,85 m <sup>3</sup>	0,01	0,06	5,5	
Performance des réseaux d'eau potable (Ag Eau) du 01/01/2025 au 29/04/2025	9,15 m <sup>3</sup>	0,01	0,09	5,5	
<b>TOTAL HT</b>			<b>57,06</b>		
<b>MONTANT TVA ( 5,5 %)</b>			<b>3,13</b>		
<b>Total TTC TVA acquittée sur les débits</b>			<b>60,19</b>		

## Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

**ABONNEMENT :** Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchemen

**DISTRIBUTION DE L'EAU :** Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu

naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

**AGENCE DE L'EAU :** Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité. Afin d'exercer vos droits, vous pouvez vous connecter à votre espace client en ligne, ou contacter votre service client depuis le formulaire de contact disponible sur le site internet mentionné en haut à gauche de votre facture. Si le traitement de votre demande ne vous convient pas, vous pouvez dans un second temps écrire par courriel à l'adresse [privacy.france@suez.com](mailto:privacy.france@suez.com) ou par courrier auprès du Délégué à la Protection des Données de SUEZ, Altiplano, 4 place de la pyramide, 92800 Puteaux en précisant votre numéro de client, nom, prénom et adresse, et en joignant la copie recto verso de votre pièce d'identité.

## DÉTAIL DE VOS FACTURES INTERMÉDIAIRES

Document à conserver 10 ans

N° compteur	Nouvel index	Ancien index	Consommation
C14LA415842	Télélevé le 16/10/2024	884	Télélevé le 30/06/2024
C14LA415842	Télélevé le 30/06/2024	865	Télélevé le 04/05/2024

Facture du : 14/05/2025 / N° : 1093372296

DÉTAIL DE VOTRE FACTURE		Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>				<b>61,58</b>		<b>64,96</b>
<b>ABONNEMENT</b>						
Part Déléataire du 01/10/2024 au 31/03/2025		0,50	20,97	10,49	5,5	
Régularisation Lutte contre pollution 1er sem 2024			5,02	2,51	5,5	
Part Syndicat du Bas Languedoc du 01/10/2024 au 31/03/2025		0,50	37,0457	18,52	5,5	
<b>CONSOMMATION</b>						
Part Déléataire					0,0	
T1 de 0 M3 à 120 M3 du 05/05/2024 au 30/06/2024		4 m <sup>3</sup>	0,6540	2,62	5,5	
T1 de 0 M3 à 120 M3 du 01/07/2024 au 16/10/2024		19 m <sup>3</sup>	0,6540	12,43	5,5	
Part Syndicat du Bas Languedoc					0,0	
T1 de 0 M3 à 120 M3 du 05/05/2024 au 30/06/2024		4 m <sup>3</sup>	0,6526	2,61	5,5	
T1 de 0 M3 à 120 M3 du 01/07/2024 au 16/10/2024		19 m <sup>3</sup>	0,6526	12,40	5,5	
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>				<b>8,80</b>		<b>9,28</b>
<b>AGENCE RHONE MEDITERRANEE CORSE</b>						
Lutte contre la pollution du 05/05/2024 au 30/06/2024		4 m <sup>3</sup>	0,29	1,16	5,5	
Régularisation Lutte contre pollution 1er sem 2024		29	0,01	0,29	5,5	
Lutte contre la pollution du 01/07/2024 au 22/08/2024		9,32 m <sup>3</sup>	0,29	2,70	5,5	
Lutte contre la pollution du 23/08/2024 au 16/10/2024		9,68 m <sup>3</sup>	0,29	2,81	5,5	
Préservation des ressources du 05/05/2024 au 30/06/2024		4 m <sup>3</sup>	0,08	0,32	5,5	
Préservation des ressources du 01/07/2024 au 16/10/2024		19 m <sup>3</sup>	0,08	1,52	5,5	
<b>TOTAL HT</b>				<b>70,38</b>		
<b>MONTANT TVA ( 5.5 % )</b>					<b>3,86</b>	
<b>Total TTC TVA acquittée sur les débits</b>						<b>74,24</b>

